

M. Julien DENORMANDIE
Ministère de l'Agriculture et de
l'Alimentation
78, rue de Varenne
75007 Paris

Saint-Renan, le 30 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

Ce 29 janvier, j'ai reçu à ma permanence parlementaire une délégation de jeunes agriculteurs de ma circonscription.

Ce même jour, alors que les négociations commerciales annuelles battent leur plein et qu'elles doivent être conclues d'ici le 1er mars, vous avez annoncé, avec la ministre déléguée en charge de l'Industrie, la mise en place de mesures que je salue : intensification des contrôles de la loi EGalim par les services de la DGCCRF, lancement de l'adresse de signalement de prix constatés en magasin et problèmes d'étiquetage, renforcement de la médiation.

De telles mesures étaient attendues avec impatience par les producteurs et sont évidemment extrêmement bien accueillies.

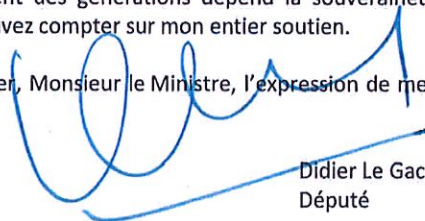
Toutefois, je me dois de vous alerter sur l'inquiétude et la lucidité des jeunes agriculteurs quant à leur avenir. Ceux-ci sont motivés et passionnés par leur métier mais restent clairvoyants quant aux perspectives ; ils ne continueront pas sans revenu.

Comme vous le savez, à l'heure actuelle, 55 % des agriculteurs ont plus de 50 ans, et on estime que seule une exploitation sur quatre sera reprise ! L'évolution démographique qui se profile exige donc que tout soit fait pour susciter des vocations auprès des jeunes.

Le message des jeunes agriculteurs – que je soutiens – est clair. Ils veulent bien prendre des risques financiers, s'investir dans une vie professionnelle des plus prenante (volumes horaires nettement au-dessus de la moyenne, travail le week-end), s'astreindre à répondre aux demandes sociétales et environnementales, mais pas sans contrepartie pour la suite.

Si l'on veut encore une agriculture demain en Bretagne, et en France, tout doit être fait pour donner un cap à la profession ; car du renouvellement des générations dépend la souveraineté alimentaire de notre pays. Dans cette optique, vous pouvez compter sur mon entier soutien.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes plus respectueuses salutations



Didier Le Gac
Député

Permanence parlementaire : 11 rue de Kerzouar BP 30089 29290 SAINT-RENAN
Tél. 02 98 33 02 20

Accueil du public de 9h à 12h du lundi au vendredi et sur rendez-vous l'après-midi et le samedi
Correspondance à Paris : 126 rue de l'Université 75007 PARIS
Retrouvez-moi sur mon blog : www.didierlegac.bzh